

Compte-rendu de la commission Cap Rural N° 10 EPLEFPA de Valence « Le Valentin » – 26 500 Bourg-lès-Valence

Le 28 mars 2018

La commission Cap Rural s'est réunie le 28 mars 2018, dans les locaux du lycée agricole Le Valentin, à Bourg-lès-Valence, sous la co-présidence de Claude AURIAS, conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes et de Maurice CHALAYER, directeur de l'EPLEFPA de Valence « Le Valentin ».

Membres présents :

Claude Aurias
Maurice Chalayer

Katia Hergott
Djamilia Bazoge
Jean-Pierre Cardi
Maud Bretones
Nadia Liszewski
Sélène Yi
Nicolas Bernard
Anne Roussat (en webconférence)
Jean Leterme (en webconférence)
Jean-Philippe Jamot
Anne Carton
Patrick Grimault

Membres excusés :

Véronique Rousselle
Augustin Guendouz
Georges Bernat
Jacques Deplace
Claude Janin
Isabelle Brun
Laurent Rieutort

Maurice Chalayer accueille les membres de la commission et présente la liste des excusés.

1) Approbation du compte-rendu de la commission N° 9 du 18 octobre 2017

Le compte rendu est adopté, sans observation.

2) Réflexions sur le rôle de Cap Rural dans les Stratégies Alimentaires Territoriales (SAT)

Jean-Philippe Jamot présente l'action de Cap Rural (cf. diaporama en annexe de ce compte-rendu).

Plusieurs observations sont émises par les membres de la commission :

- La Région prépare une nouvelle politique sur ce sujet, les travaux du groupe peuvent alimenter celle-ci (proposition de se référer aux productions du groupe dans l'espace SAT du site internet de Cap Rural + une rencontre à prévoir).
- Il est recommandé de porter une attention particulière sur ce qui se passe dans les territoires urbains, sur la question de l'agriculture urbaine et sur les initiatives pour rapprocher production-transformation-consommation (cf. Le Bol, Jardins en ville...)
- Côté Auvergne, des liens sont à faire avec les épiceries sociales en milieu rural : comment améliorer l'alimentation des personnes en situation de précarité et en faire un objet de développement local ?
- Un des niveaux d'appropriation du sujet est celui de la commune ou de l'interco via l'action du centre communal (ou intercommunal) d'action sociale.
- Cap Rural prépare un guide sur le financement des PAT. Le problème des co-financements publics reste entier pour boucler un plan de financement.
- Il paraît intéressant de communiquer sur les travaux du groupe SAT de Cap Rural auprès des EPLEFPA de la région, car ils peuvent être acteurs locaux impliqués.
- Ce sujet SAT est important, et il sera abordé lors du congrès des PNR les 10 et 11 octobre dans le Pilat dont le thème général est "Liens Villes-Campagnes" (Cap Rural est impliqué et sera présent).
- Plus globalement, les nouvelles intercommunalités éprouvent des difficultés à se réapproprier les questions agricoles et à construire des projets agricoles de territoire. Dans certains cas, l'agriculture est une « sous-thématique » de la politique de développement économique. Ce sujet fera l'objet d'un dossier à venir dans la revue Transrural Initiatives, dont Cap Rural est membre actif.
- Claude Aurias constate que les acteurs économiques locaux (agriculteurs – artisans...) n'ont pas le temps disponible pour participer aux commissions intercommunales et contribuer ainsi à l'écriture des politiques publiques locales, ce qui augmente la distanciation entre acteurs et élus. Par ailleurs, à propos des controverses évoquées dans le diaporama, il estime qu'elles sont utiles, si elles sont travaillées à un bon échelon (de proximité).
- La question de la gouvernance des ressources alimentaires dans le cadre des SAT est un véritable défi pour les ruraux : comment les ruraux ne perdent pas la main sur la gouvernance de leurs ressources dans les grandes intercommunalités ?
- Au-delà de la mise en place d'un SAT, il faut aider les territoires à pérenniser l'action dans le temps. Les EPLEFPA peuvent constituer un appui pour cela.
- Le sujet Eau prend de l'ampleur dans les territoires (avec les nouvelles compétences des EPCI) et il peut intégrer la question du projet agricole et des SAT. Pour certains territoires, le transfert de compétences (eau-assainissement et GEMAPI) est insuffisamment préparé, pour d'autres, ce sujet est déjà bien travaillé, à travers par exemple des contrats de rivière.
- Dans le Cantal, le sujet des SAT est travaillé depuis de nombreuses années, par l'entrée restauration collective et circuits courts. Un travail est en cours avec l'IADT (Institut d'Auvergne du Développement des Territoires) sur la question de la logistique et notamment celle du premier kilomètre. Les travaux PSDR 4 seront intéressants à transférer côté Auvergne.

Compte-tenu de l'importance de ces sujets, Cap Rural doit poursuivre son implication sur les SAT, sur les aspects notamment des acteurs et de la gouvernance rural-urbain.

3) Evolutions des réseaux ruraux Auvergne et Rhône-Alpes

Nadia Liszewski présente les décisions prises par la Région pour la convergence des deux réseaux ruraux régionaux :

- Compte-tenu des évolutions côté Auvergne (départ de Marie Hergat DRAAF), la convergence démarre dès 2018. Les méthodes de travail et les sujets doivent se rapprocher (questions agricoles et développement rural) par une acculturation commune.
- Dès fin mars 2018, Cap Rural est le réseau rural Auvergne-Rhône-Alpes et ouvre son offre de services aux acteurs auvergnats. Les propositions côté Auvergne sont intégrées à l'agenda

de Cap Rural.

- Le recrutement de Joris Mathé a été acté par la DRAAF et Cap Rural pour remplacer Marie Hergat. Son poste sera porté par l'EPL de Marmilhat jusqu'à fin septembre 2018, puis transféré à l'EPL Le Valentin. Dès sa prise de fonction, il intègre le collectif Cap Rural.
- En 2019, il est envisagé le recrutement d'un deuxième ETP pour renforcer l'implantation de Cap Rural en Auvergne.

Plusieurs observations sont émises :

- Il est important d'avoir une offre de service commune, un portage commun et une implantation de Cap Rural en Auvergne.
- Cette nouvelle organisation va entraîner des évolutions importantes dans le fonctionnement et l'offre de services de Cap Rural.
- Cette période (2018-2020) représente une évolution, et non une rupture. L'outil opérationnel (Cap Rural avec son siège historique à Die et ses implantations à Bourg-lès-Valence, Lyon et Lempdes) va se mettre en place, il convient de travailler maintenant l'évolution de la gouvernance à cette nouvelle échelle.
- Cette évolution constitue un plus pour répondre aux besoins des territoires d'Auvergne et leur apporter des services d'appui.
- Le système de cotisations actuel de Cap Rural est généralisé à l'ensemble des acteurs du nouveau périmètre réseau rural.
- La communication sur la constitution d'un seul réseau rural sera effectuée au plus tôt. L'autorité de gestion fera un communiqué de presse.

4) Grands évènements 2018

3° Forum LEADER : Le 8 juin Vichy (03)
 Le 4 juillet Yenne (73)

Innov'Rural : Le 7 septembre St-Ismier (38)
 Le 5 octobre St-Amant-Tallende (63)

5) Questions diverses

- Présentation des outils proposés par Cap Rural sur les financements : liens vers les ressources du site internet :
<http://www.caprural.org/co-construire/ingenierie-financiere/184-ressources/4805-l-espace-ressources-2>
<http://www.caprural.org/co-construire/ingenierie-financiere/183-actualites/5571-cap-rural-vous-propose-un-nouvel-outil-de-recherche-de-financement>
- Mouvement de personnel :
Carine Lantheaume, responsable administrative de Cap Rural, rejoint le pôle administratif du lycée agricole Le Valentin. Un recrutement est en cours pour la remplacer (sur la base d'un temps plein pour prendre en compte les évolutions récentes).
- **La prochaine commission Cap Rural se tiendra le mercredi 17 octobre 2018 à 14h30 à Gannat (03).**

En conclusion, Claude Aurias réaffirme son intérêt pour l'action de Cap Rural. La commission est un lieu d'échanges d'idées et de recherche de solutions. Les territoires sont différents (entre Auvergne et Rhône-Alpes...) et Cap Rural doit répondre à cette diversité, comme les autres acteurs du développement rural. L'ensemble des compétences de Cap Rural doit permettre de consolider l'action des territoires. Les outils numériques proposés (par exemple sur la recherche des financements) sont un bon exemple de services rendus.

Claude Aurias

Maurice Chalayer